

Observation n°1

Sujet : [INTERNET] Concession Aménagement de la baie d'Agay

Date : Thu, 12 Oct 2023 18:47:47 +0200

L'information suivante a été collectée le 12/10/2023 18:47:

Vous êtes: Un particulier

Nom: Michel

Prénom: Agnès

Adresse postale: La Fuste

Code postal: 04210

Ville: Valensole

Sujet: Concession Aménagement de la baie d'Agay

Destinataire: Enquêtes publiques environnementales

Message: Ce projet me parait intéressant car cela permet de diversifier les offres touristiques. Agay est un petit village qui a besoin de faire venir un maximum de touristes. La situation sur le côté de la plage permet de ne pas défigurer le paysage. Le concept des pieds dans l'eau est très prisé et c'est une belle opportunité pour le côté économique. Je valide sans réserve pour le bien de cette station balnéaire prête à évoluer.

Observation n°2

Sujet : [INTERNET] Avis d'enquête publique - Saint-Raphaël - concession de la plage d'Agay

Date : Fri, 13 Oct 2023 09:20:42 +0200

L'information suivante a été collectée le 13/10/2023 09:20:

Vous êtes: Une entreprise

Nom: GROSSET

Prénom: Tom

Code postal: 83530

Ville: Agay

Sujet: Avis d'enquête publique - Saint-Raphaël - concession de la plage d'Agay

Destinataire: Enquêtes publiques environnementales

Message: Bonjour, Par le présent et en tant que directeur de l'hôtel le relais d'Agay, je tenais à vous faire part de notre motivation à accueillir ce projet de concession de plage et notamment les infrastructures qui y sont envisagées. En effet nous constatons de la part de notre clientèle une réelle demande ou attente pour ce genre d'offres ou de services qui sont actuellement insuffisants dans notre belle rade. La mise en accessibilité pour les PMR de ces structures est une très bonne chose et par extension, nous attirons votre attention sur le fait qu'un bon nombre de personnes (seniors notamment) se plaignent de l'accessibilité à l'eau depuis la plage devenue trop difficile car l'entrée dans l'eau devient rapidement trop profonde et trop proche du bord. La sortie en est donc d'autant

plus difficile. Selon ces dernières , cela s'expliquerait par le fait qu'à l'approche de chaque hiver (et en prévention des coups de mer) le sable est remonté en tas par des engins motorisés au plus proche de la route puis rétalé au printemps... Le sable ne se retire donc plus naturellement et progressivement vers le large. A cela s'ajoute les nombreuses pierres qui remontent et persistent en surface et causant ainsi des blessures aux pieds. D'avance merci pour la prise en compte de ces observations, je me tiens disponible pour tout complément d'information si nécessaire.

Cordialement, Tom Grosset